

## La maison des premiers séminaristes

Daniel Simoneau

Numéro hors-série, printemps 1993

François de Laval, premier évêque de Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/8249ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

### ISSN

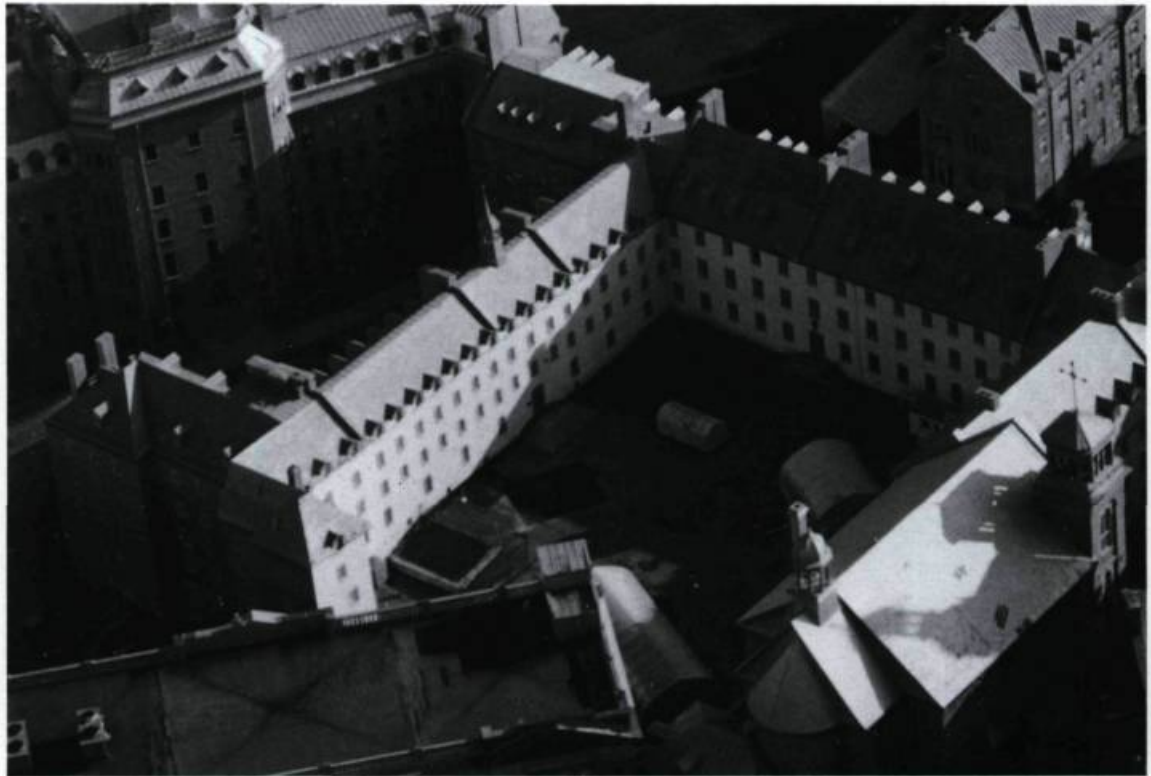
0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Simoneau, D. (1993). La maison des premiers séminaristes. *Cap-aux-Diamants*, 26–28.



# La maison des premiers séminaristes

**La maison mise au jour par les archéologues dans la cour des Petits du Séminaire de Québec aurait-elle été habitée par Louis Hébert?**

par Daniel Simoneau

**L**E SÉMINAIRE DE QUÉBEC S'ÉLÈVE SUR DES TERRES qui formaient jadis le fief du Sault-au-Matelot. Propriété de Louis Hébert depuis 1617, ce dernier en donna la moitié en dot lors du mariage de sa fille Guillemette à Guillaume Couillard le 26 août 1621. Cette donation verbale ne leur fut cependant confirmée qu'après la mort accidentelle de Louis par un acte de partage daté du 15 septembre 1634. Par la suite, les Couillard reconstituèrent graduellement le fief d'origine en rachetant les portions qui appartenaient aux autres héritiers de Louis Hébert, notamment celle du frère de Guillemette, Guillaume. C'est enfin de la veuve Couillard que M<sup>re</sup> de Laval devait en faire l'acquisition, en avril 1666, pour y fonder deux années plus tard le Petit Séminaire de Québec. Toutefois, avant que ne soient amorcées les

premières constructions de cette institution, il utilisera la vieille maison Couillard pour y loger les premiers séminaristes.

## Entre les deux mon cœur balance

À l'automne 1991, la Ville de Québec entreprenait des fouilles archéologiques dans la cour des Petits du Séminaire de Québec en raison du projet d'agrandissement du Musée du Séminaire. Cette intervention allait mener à de nombreuses découvertes. L'une d'elles retiendra ici notre attention parce qu'elle se rattache directement au siècle de M<sup>re</sup> de Laval. Il s'agit d'une construction érigée du temps de la famille Hébert-Couillard, et qui pourrait avoir été utilisée par le prélat après l'acquisition du fief. Cette découverte archéologique majeure éclaire certains aspects de l'histoire de ce lieu.

Le vestige partiellement mis à jour (et maintenant réenfouis), est situé près du perron actuel de l'aile de la Procure. Il s'agit d'un logis habité à partir de 1620 environ. Orienté nord-sud, il est constitué de deux carrés à mur mitoyen. La partie

*L'intervention de fouilles archéologiques réalisée par la Ville de Québec en 1991 couvrait plusieurs parties de la cour des Petits. La maison du XVII<sup>e</sup> siècle fut retrouvée dans le carré situé près du perron de l'aile de la Procure à environ 1,50 mètre de la surface. (Photo Pierre Lahoud, Ville de Québec, 1991).*

la plus ancienne, au sud, avait conservé son plancher de bois qui reposait directement sur le sol; un âtre aurait été adossé au mur mitoyen. Le carré nord, aux murs plus épais et sans trace de plancher, est un agrandissement de la première maison. La qualité et la finesse de plusieurs des objets trouvés démontrent que les occupants étaient raffinés et capables de s'entourer d'un certain luxe.

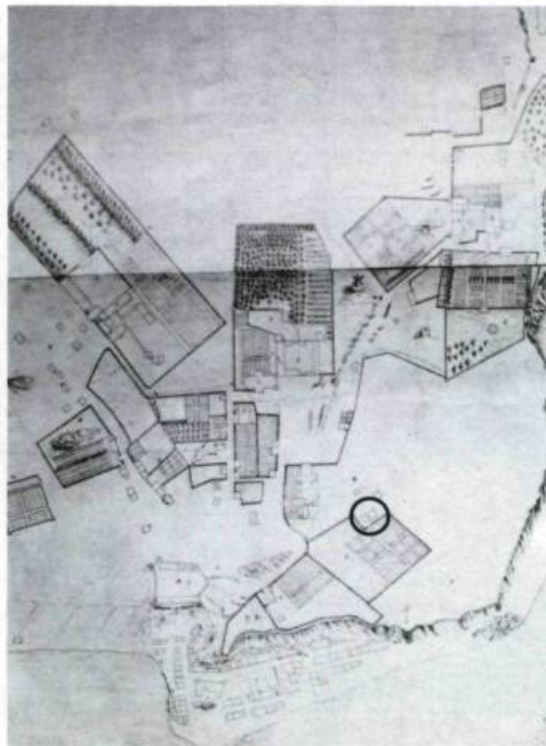
Mais qui étaient-ils? Guillaume Couillard et sa famille? C'est, bien sûr, le premier nom qui nous vient à l'esprit. Nous savons que sa maison se situait dans ce secteur, les dates fournies par les objets recueillis correspondent au moment où il l'aurait occupé et, en plus, il fit agrandir sa maison en 1653 (A.N.Q., G. Audouart, 3 février 1653). Mais alors comment interpréter la découverte que fit l'abbé Charles-Honoré Laverdière au siècle dernier?

Le 22 octobre 1866, l'abbé Laverdière mit au jour les vestiges d'une construction du côté est de l'aile de la Procure. Pour sa localisation, elle ne pouvait être qu'antérieure à l'érection de cette aile, donc contemporaine de la maison trouvée dans la cour des Petits. Elle n'était pas très éloignée et même parallèle à cette dernière, une distance d'environ 18 mètres les séparant.

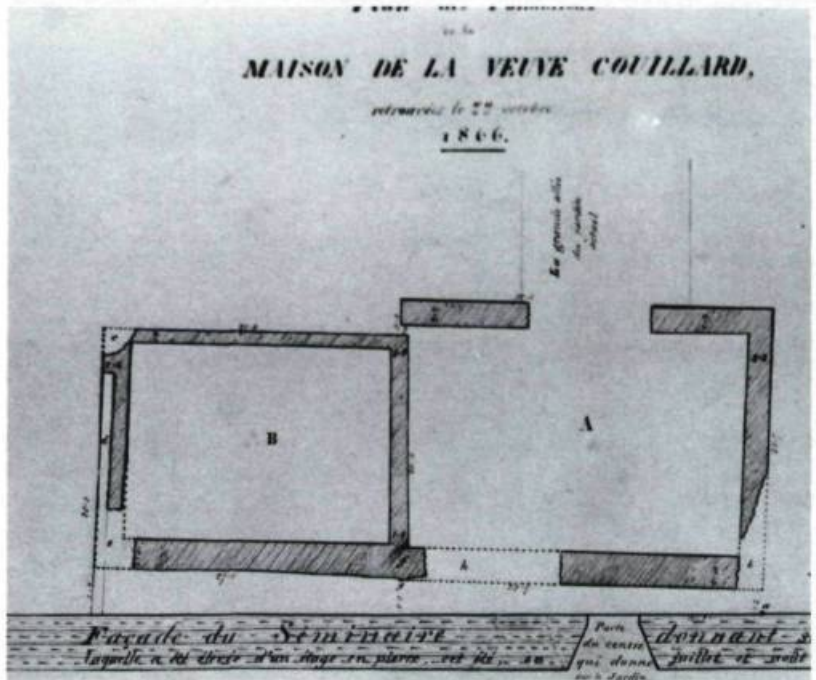
Or l'abbé Laverdière vit dans sa découverte la maison des Couillard, interprétation qui ne fut jamais remise en cause. Il est vrai que par sa forme et sa localisation, le vestige correspond très bien à un bâtiment représenté sur un plan de 1670 et identifié comme la maison des ecclésiastiques qui était aussi celle des Couillard. Il était aussi constitué de deux carrés à mur mitoyen, celui au sud (A, sur le plan) ayant été vraisemblablement construit plus tard. Enfin, la partie la plus ancienne (B) mesurait 18,5 pieds français de largeur, ce qui correspond à peu de choses près à la seule dimension que nous connaissons de la maison Couillard, soit 18 pieds français (Ibid.). Ce sont là des arguments qui militent en faveur de l'interprétation de l'abbé Laverdière.

Toutefois, à l'étude du plan que l'abbé Laverdière fit de sa découverte, on note l'absence de souche de cheminée, ainsi qu'une large interruption dans le mur du côté est, qui n'a pas été complétée par un pointillé comme c'est le cas ailleurs sur le plan lorsqu'il s'agit de parties de mur brisées.

Malheureusement, les renseignements fournis par l'auteur se résument à une description incomplète des vestiges. Si effectivement il n'y avait pas de souche de cheminée et que la large interruption dans le mur soit une ouverture plutôt qu'une portion effondrée, il s'agirait là plutôt d'un bâtiment de service que d'une habitation.



«La ville Haute et Basse de Québec en la Nouvelle-France», anonyme. Ce plan de 1670 est le seul à montrer le bâti du fief du Sault-au-Matelot avant que ne soit construits les édifices du Séminaire. Nous y notons la présence d'un grand bâtiment rectangulaire que l'abbé Charles-Honoré Laverdière associa à sa découverte. La légende nous apprend qu'il s'agit du logis des ecclésiastiques, c'est-à-dire de la vieille maison Couillard que M<sup>r</sup> de Laval utilisa quelques années pour loger ses séminaristes. (Archives nationales du Canada).



Quoiqu'il en soit, en raison de ces interrogations et de la découverte dans la cour des Petits, il est clair que nous ne pouvons plus accepter d'emblée que le vestige mis au jour par l'abbé Laverdière constitue les restes de la maison des Couillard. En outre, le vestige ayant été démolí, nous ne pouvons plus obtenir des informations supplémentaires à son sujet. Deux hypothèses dignes de considération se trouvent donc mises en présence.

Plan de la maison retrouvée par l'abbé Laverdière en 1866. Celle-ci était située le long de la face est de l'aile de la Procure. Ces vestiges furent complètement détruits lors de la construction d'un stationnement souterrain dans les années 1950. (Fonds Laverdière, 126. Archives du Séminaire de Québec).

## La maison de Hébert et celle de Couillard

Si le vestige de Laverdière est bien la maison Couillard, alors qui habitait le logis de la cour des Petits? Il ne faut pas s'étonner de la présence sur le fief de deux logis principaux puisque l'acte



Lors de la fouille de la maison du XVII<sup>e</sup> siècle, de nombreux objets furent récupérés. Ceux-ci, en plus de permettre de dater les vestiges, nous indiquent que les occupants de cette maison étaient relativement aisés. (Photo Ville de Québec, 1991).



La maison retrouvée près du perron de l'aile de la Procure, dans la cour des Petits, était constituée de deux carrés mitoyens, celui du sud ayant conservé son plancher de bois. (Photo Ville de Québec, 1991).

de partage entre les héritiers de Louis Hébert en fait spécifiquement mention, sans toutefois les localiser l'un par rapport à l'autre (A.S.Q., 15 septembre 1634; 6, 2). Nous disposons cependant de deux autres documents historiques pertinents. Ces actes font mention de la maison de Guillaume Hébert en précisant qu'elle s'élevait

sur le fief du Sault-au-Matelot et, surtout, qu'elle était située près de la maison de Guillaume Couillard. Le premier document (A.S.Q., 12 novembre 1639; 6, 33), qui fait l'évaluation de l'état de cette maison après la mort de Guillaume Hébert, nous apprend de plus qu'elle mesure 19 pieds français sur 38 et qu'elle est constituée de deux carrés distincts, un en charpenterie et l'autre en maçonnerie. On y indique enfin qu'elle est en mauvais état, plusieurs de ses composantes étant pourries, et qu'elle était même soutenue par des étais. Guillaume Couillard en fera tout de même l'acquisition en 1644 (A.S.Q., G. Tronquet, 10 juillet 1644; 6, 31).

À la description qui est faite de cette maison, il est clair qu'à la mort de Guillaume Hébert en 1639, elle était déjà vieille. Puisque les titres de propriété de ce dernier sur le fief ne remontent qu'à 1634, date du partage de l'héritage de son père, il est bien évident qu'elle faisait déjà partie de la portion qui allait alors lui revenir. En fait, il est probable qu'il s'agisse ici de la maison de son père Louis Hébert.

### Une question de dimensions

Les données du problème sont donc les suivantes: la maison de Hébert et celle des Couillard sont constituées chacune de deux carrés à mur mitoyen, caractéristique que l'on trouve dans les deux vestiges connus à ce jour. Toutefois, la maison de Hébert avait une longueur de 38 pieds français, c'est-à-dire 26 de moins que celle mise au jour par l'abbé Laverdière. La différence est ici très importante et il est donc très peu probable que cette dernière soit la maison Hébert. En résumé, si le vestige mis au jour par l'abbé Laverdière est la maison de Couillard, celle retrouvée dans la cour pourrait bien être celle de Hébert. La connaissance des dimensions de la maison de la cour des Petits permettrait de trancher la question. Malheureusement elles sont encore inconnues et seule une nouvelle intervention sur le site nous les fournirait.

### Une recherche à continuer

L'identification du propriétaire de la maison de la cour des Petits n'est pas sans importance. Elle pourrait bien constituer la clef du problème plus vaste et plus complexe du fractionnement du fief du Sault-au-Matelot et de son aménagement spatial et fonctionnel, à la suite du partage de 1634. Il s'agit là d'un aspect relativement flou de l'évolution du lieu dont l'étude pourrait mener à des conclusions intéressantes sinon surprenantes. ♦

**Daniel Simoneau** est archéologue pour la Ville de Québec.